



Brigitte Celeyron Événements

FICHE PRATIQUE BCE

Organisation d'Événements

Comment envisager les événements de la rentrée de septembre 2021 ?

À l'arrêt pendant près d'un an, les événements reprennent petit à petit !

Il est essentiel de prévoir des événements pour recréer du lien ou divertir vos équipes, vos clients, vos actionnaires et donc choisir le format le plus adapté : séminaire, conférence, ateliers, portes ouvertes, soirées...

Aucun d'entre nous ne souhaite revivre les contraintes de l'année dernière, mais mieux vaut anticiper et prévoir, car de nouvelles restrictions ou règles sanitaires pourraient encore intervenir dans les mois à venir.

Chaque organisation d'événements doit donc être réfléchie et sécurisée pour les participants et les équipes organisatrices.

1. Choix de la date

Le choix de la date de votre événement est important et parfois difficile à prendre, car on craint revivre certains changements de dernières minutes indépendants de notre volonté.

Mon conseil : soyons optimistes et continuons à avancer ! Il faut donc fixer une date afin de pouvoir rapidement poser des options sur les lieux qui peuvent convenir à votre événement. La reprise s'amorce et beaucoup de lieux risquent d'être sollicités aux mêmes dates !

Il est également important d'anticiper l'événement et de préciser la date aux prestataires envisagés ou retenus, car la reprise du travail des équipes se fait progressivement et il faut qu'ils puissent anticiper l'organisation des dossiers à venir.

2. Importance du choix du lieu

Veiller à choisir un lieu qui permet d'accueillir plus d'invités que le nombre attendu de façon à pouvoir observer une distanciation si nécessaire.

Si toutefois la jauge d'invités devait être diminuée, mieux vaut choisir un lieu déjà équipé d'un studio permettant d'organiser un événement hybride ou virtuel.

Si le lieu dispose d'un jardin, c'est un plus, car il sera toujours plus facile d'organiser un événement à l'extérieur en cas de temps favorable.

Veiller à bien lire le contrat prévoyant la force majeure en cas de fermeture administrative qui entrainerait une annulation de l'événement afin de pouvoir récupérer les acomptes versés.

Si une clause spéciale Covid n'est pas prévue dans le contrat, avoir un mail écrit indiquant les conditions en cas de nouvelles mesures sanitaires. Dans la majorité des cas les lieux sont très souples à ce sujet.

Brigitte Celeyron Evénements a une très bonne connaissance des lieux parisiens et pourra vous aider à trouver le lieu le plus adapté à votre événement.

3. Mesures sanitaires

Dans les mois à venir, les mesures sanitaires risquent d'évoluer en étant plus souples ou plus strictes.

Dans tous les cas, en fonction de la date de votre événement, il faudra étudier précisément ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas. Nous sommes en liens étroits avec les lieux événementiels et pourrons vous accompagner afin que toutes les règles sanitaires du moment soient respectées.

Aujourd'hui, événements externes et internes sont autorisés sans horaire de couvre-feu à respecter et le passeport vaccinal ne sera demandé que pour les événements de plus de 1 000 personnes. Le masque n'est plus obligatoire à l'extérieur, mais il l'est encore à l'intérieur et probablement encore pour les prochains mois – Donc, jusqu'à nouvel ordre, il faudra prévoir que les invités soient masqués lors d'une conférence. Il faudra toujours prévoir d'avoir du gel hydro alcoolique à disposition.

4. Le nombre d'invités

Nous avons tous hâte de nous retrouver en présentiel à l'occasion de nouveaux événements divers et variés.

Ma préconisation sera pour les événements de la rentrée, de trouver des lieux ayant une capacité plus importante que le nombre d'invités souhaités de manière à pouvoir réagir plus facilement aux éventuelles nouvelles contraintes de distanciation.

Nous sommes en mesure de vous proposer des lieux adaptés à tous types d'événements, du plus confidentiel au plus grand, que ce soit pour un événement festif, un séminaire d'équipe, une conférence, un dîner de gala...